

ADAPTATION DES LOGEMENTS

Nous vous aidons à rester autonome
dans votre logement en l'adaptant à vos besoins.



GENNEVILLIERS
HABITAT

GENNEVILLIERS HABITAT
33, rue des Chevrins 92230 Gennevilliers
Tél. 01 46 85 88 88



GENNEVILLIERS
HABITAT

COMPRENDRE ET DÉFINIR VOS BESOINS

- 1. Une visite à domicile** est organisée avec un représentant de Gennevilliers Habitat ;
- 2. Une évaluation** de vos besoins est ensuite réalisée ;
- 3. Le projet d'aménagement** est réalisé avec vous sur la base de nos conseils ;
- 4. Un diagnostic amiante** est réalisé avant travaux par notre prestataire (obligation légale).

LE FINANCEMENT

Gennevilliers Habitat choisit d'adapter les logements des personnes en situation de handicap ou en situation de perte d'autonomie :

- Gennevilliers Habitat prend en charge l'intégralité du coût des travaux et mobilise des sources de financement ;
- Pour nos locataires retraités, Gennevilliers Habitat est associé à la CNAV qui apporte une aide financière à la réalisation des projets d'adaptation des seniors.

LE SUIVI DES TRAVAUX

Le représentant de Gennevilliers Habitat se rendra dans votre logement accompagné du (des) prestataires pour étudier et chiffrer le projet. Il suivra également vos travaux du lancement jusqu'à leur réception.

LES CONDITIONS PARTICULIÈRES À RESPECTER

Pour bénéficier de travaux d'accessibilité, le demandeur doit respecter des conditions d'occupation.

Par exemple, sont exclues les personnes seules dans un T4. Dans ce cas, Gennevilliers Habitat orientera le locataire vers un échange, lors de cet échange, le logement fera l'objet de travaux d'adaptation.

UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE
pour vous accompagner :
Tél. 01 46 85 88 88

LES ADRESSES UTILES

Mission charte - CVH

Mission-Handicap

Mairie de Gennevilliers
Rez-de-chaussée
bureau de la chargée de mission Ville-
Handicap

177, avenue Gabriel-Péri
92230 Gennevilliers

Tél. 01 40 85 62 56

Centre communal d'action sociale - CCAS

Mairie de Gennevilliers
Rez-de-chaussée - bureau 1
177, avenue Gabriel-Péri
92230 Gennevilliers

Tél. : 01 40 85 65 90

Réseau de soutien évaluation de la dépendance et du handicap - RESEDHA

Coordination gérontologique

17, rue Victor-Hugo
92 230 Gennevilliers

Tél. : 01 40 85 67 25

Fax : 01 40 85 61 32

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30 (16h le vendredi).

Le Café des aidants

Le Café des aidants est un lieu de
rencontre et de discussion destiné aux
personnes qui accompagnent un parent
âgé, un proche malade ou un handicapé.
Les groupes de paroles se rencontrent à la
Ferme de l'horloge.

Inscriptions au **01 43 26 57 88**

Caisse primaire d'assurance-maladie - CPAM

CPAM92

92026 Nanterre Cedex

Tél.: 0 820 90 41 92

Web : www.cpam92.fr

Renseignements du lundi au vendredi, de
8h30 à 17h30 sans interruption.

27, avenue de la Libération à Gennevilliers

Caisse nationale d'assurance-vieillesse d'assurance-vieillesse - CNAV

CNAV

75951 Paris Cedex 19

Tél. : 0 821 10 12 14

Web : www.cnav.fr

Renseignements du lundi au mercredi, de
8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h45.

27, avenue de la Libération à Gennevilliers

Maison départementale des personnes handicapées - MDPH

2, rue Rigault
92 000 Nanterre

Tél. : 01 41 91 92 50

Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées - CDAPH

2, rue Rigault
92 000 Nanterre

Tél. : 01 41 91 92 50

Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité - Halde

11, rue Saint-Georges
75 009 Paris